Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 18 JANVIER 2022, 19 H TENUE À HUIS CLOS – EN VISIOCONFÉRENCE

Veuillez noter que cette séance sera enregistrée et sera éventuellement disponible pour visionnement à partir du site Internet de la Ville.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES Séance ordinaire du 14 décembre 2021 et séances extraordinaires des 14, 17 et 21 décembre 2021
- 4. PRÉSENTATION DES COMPTES
 - 4.1. APPROBATION des comptes payés et à payer Période du 15 décembre 2021 au 18 janvier 2022
- COMITÉS ET COMMISSIONS
- 6. DÉPÔT DES AVIS DE MOTION ET DES PROJETS DE RÈGLEMENTS
 - 6.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT Règlement 250 décrétant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Ville de Lorraine
- 7. ADOPTION DES RÈGLEMENTS
 - 7.1 ADOPTION Règlement 233-2 modifiant le « Règlement 233 sur le traitement des membres du Conseil Municipal de la Ville de Lorraine »
 - 7.2 ADOPTION Règlement d'emprunt parapluie numéro B-301 décrétant un emprunt de 2 025 000 \$ pour des dépenses en immobilisations dont pour pourvoir à des travaux d'aménagements de parcs et espaces verts et de réfection de bâtiments municipaux
- 8. RÉSOLUTIONS
 - 8.1 Direction générale
 - 8.1.1 DÉPÔT Rapport du directeur général concernant le personnel embauché, ainsi que les démissions entérinées au cours du dernier mois
 - 8.1.2 INDEXATION ANNUELLE Salaire des élus
 - 8.2 Direction des communications et relations citoyennes
 - 8.3 Direction des finances et trésorerie
 - 8.4 Direction de l'urbanisme et de l'environnement
 - 8.4.1 Dérogation mineure 13, rue de Serrières

Ville de Lorraine Ce document n'a pas de valeur officielle.

- 8.5 Direction des travaux publics et infrastructures
- 8.6 Direction des loisirs et de la culture
- 8.7 Direction des services juridiques et du greffe
 - 8.7.1 DEMANDE D'ORDONNANCE Vente pour défaut de paiement de taxes
 - 8.7.2 AUTORISATION DE RENCHÉRIR Vente pour défaut de paiement de taxes
 - 8.7.3 DÉPÔT Formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale des élus M. Pierre Barrette
 - 8.7.4 DÉPÔT Rapport annuel sur l'application du *Règlement 243 sur la gestion contractuelle* (573.3.1.2. LCV)
- 8.8 Sécurité publique
 - 8.8.1 AUTORISATION SIGNATURE Entente dans le cadre de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et de son règlement d'application
- 9. RÉSOLUTIONS DIVERSES ET D'APPUI
 - 9.1 Appui à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) Réforme de la *Loi sur l'expropriation* (RLRQ, c. E-24)
 - 9.2 AUTORISATION Inscription et participation Formation obligatoire en éthique et en déontologie Union des municipalités du Québec
- 10. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS I
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Un enregistrement de la séance sera également disponible sur le site Internet de la Ville dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.

Les citoyens sont invités à poser leur question par courriel à l'adresse greffe@ville.lorraine.qc.ca jusqu'à 19 h le jour de la séance (soit mardi 18 janvier à 19 h). Les questions seront posées en séance et les réponses dépersonnalisées (anonymement) seront retransmises dans les meilleurs délais via le site Internet.